

**CENTRE BOURG, AUROURE, LE MONT, LE ROCHAIN,
Commerçants
9 mars 2017**

Sur l'ordre du jour commun à toutes les réunions de référents de quartier, à savoir :

- Directive zéro produits phytosanitaires,
- Lutte contre les chenilles processionnaires,
- Point sur la sécurité (voiries, ralentisseurs, abribus)
- Les bâtiments publics,
- Le foncier,

s'ajouteront la réflexion et le débat sur l'instauration de la seconde partie d'une zone bleue à envisager sur le parvis de l'église, de même que la création d'arrêts minute.

Point 1 : Évocation du plan de désherbage qui est constitué du conseil d'un spécialiste en vue de nous sensibiliser à l'entretien mais aussi à la modification des points de fleurissement avec une végétation différente (rampants, grimpants) et une diversification des « points verts » de la commune. Il est question aussi de l'enherbement du cimetière, question pour laquelle nous avons prévu une réunion avec D. ROCHE, professeur au LP horticole de Villars avec lequel nous évoquerons la faisabilité du projet. Enfin, nous dressons un inventaire des matériels disponibles (réciprocateur, broyeur d'accotement) ou en étude auprès de la communauté de communes (balayeuse...).

Point 2 : Les chenilles processionnaires de plus en plus présentes : un deuxième passage sera fait surtout au niveau du lotissement de « La Côte » mais la parade n'est pas trouvée pour éradiquer ce fléau.

Point 3 : Coussins berlinois rte de St Didier et plateau rue du mont. Deux autres ralentisseurs sont prévus au Coulon et l'autre au niveau de l'ancienne poste. Rappel est fait de la réalisation de voiries Le Rochain et Lafayette, de point à temps (Le Bourgeat, Nizieux). Une partie de la voirie (niveau lotissement Les Merisiers) sera réalisée l'année prochaine mais elle relève de la compétence de la communauté de communes.

L'abribus Aurore va être modifié pour plus de sécurité avec l'aval de la DIR.

Point 4 : Les travaux de la chapelle vont débuter, ceux sur le bâtiment de l'ancienne cure qui va accueillir les nouveaux locaux du Crédit Agricole se poursuivent. L'appartement au 1^{er} niveau a été rénové en grande partie par notre équipe technique et pourra accueillir les cours de catéchisme. Les travaux déjà réalisés à l'école s'achèvent avec la pose de fenêtres obsolètes dans une salle de classe. Restent à réaliser l'installation d'une « alarme confinement » et la pose d'un portail, travaux prévus et qui ont fait l'objet d'un financement complémentaire.

Le parking salle du cloutier a été goudronné.

Travaux prévus : toiture gymnase, barrièrage espace vert et installation jeux d'enfants face au complexe sportif de même que les ateliers municipaux.

Point 5 : Rappel de l'achat de terrains en cours (8 hectares dont 7000m² constructibles) et de la négociation en vue de se rendre acquéreur du garage situé aux quatre chemins dans le cadre de la réalisation d'un parking sur le terrain attenant déjà acquis.

Stationnement Centre bourg avec les difficultés attendues, liées à la prochaine mise en service de la nouvelle agence du crédit Agricole : la zone bleue instituée fonctionne très bien, pourquoi ne pas la prolonger sur la 2^{ème} partie du parvis de l'église et instaurer deux ou trois arrêts minute ?

Rue des barabans : l'idée d'un sens unique est pour l'instant repoussée.

Rappel de la gêne constituée par le peu de visibilité à l'angle (et la création d'un muret) sur route au croisement rte d'Auvergne –Rd Point du clou.